

COMPTE RENDU REUNION PPE

Jeudi 3 mai à Mirabeau (Vaucluse)

1/ Présentation de l'initiative

Organisateur : Julien Aubert, Député de Vaucluse

Intitulé de l'évènement : Conférence débat dans le cadre de la PPE

Date et Lieu : le jeudi 3 mai 2018 à Mirabeau dans le Vaucluse

Forme de l'initiative : table ronde avec participation interactive du public

2/ Déroulement

Allocutions introductives du Maire de la commune d'accueil, de Julien Aubert et de Florent Augagneur, membre de la commission particulière du débat public.

Diffusion de la vidéo de présentation de la commission et du message du Ministre.

Les questionnaires ont été distribués aux participants (très peu de retours)

Deux axes :

1° L'énergie nucléaire

Intervenants :

- Mr BRUNEL, Chef de l'unité communication et affaires publiques du CEA Cadarache
- Mr MONTI, Délégué régional EDF PACA
- Mme BAZE, Directrice du dvlpt économique et filières industrielles EDF

- MR Pascal MOLINARI, directeur de la maîtrise d'ouvrage et démantèlement amont société ORANO (EX AREVA)

2° L'énergie bois

Intervenant :

- Mr TROTTIGNON, chargé de mission représentant la centrale Biomasse UNIPER

Modérateurs :

Julien Aubert, Député de Vaucluse

Florent Augagneur de la Commission nationale du débat public

Conclusion

Julien Aubert

Florent Augagneur

Combien de personnes étaient présentes : environ 80 personnes (élus, citoyens, membres associatifs)

Comment la salle était-elle disposée : les auditeurs faisaient face à l'ensemble de la salle.

Combien de participants se sont exprimés ? une dizaine par oral et autant sur le FB live.

Ambiance générale : calme, sereine et permettant un dialogue constructif.

3/ Contenu des échanges

Dans la première partie, il a été principalement question de la centrale biomasse de Gardanne.

Mr Trottignon, représentant de la société UNIPER a expliqué le passage d'une centrale thermique en une unité de biomasse, passage qui a été très compliqué et très onéreux mais possible grâce à des investissements de la société.

Dans la seconde partie, le débat a été plus général sur l'avenir du nucléaire et les questions liées à la sécurité et au démantèlement.

Question 1 : d'où provient le bois qui est utilisé par la centrale ?

55% des 850 000 tonnes brûlées proviennent de l'importation car actuellement le marché français ne peut répondre à cette demande.

Question 2 : est-il possible de récupérer des bois brûlés, des déchets, afin approvisionner la centrale ?

Oui car nous sommes dans un modèle de transition écologique. Pour exemple des conventions ont été passées avec l'Etat et des propriétaires forestiers pour récupérer les déchets de bois brûlés suite aux terribles incendies de l'été 2017.

Question 3 ; quel est le taux d'émission de CO2 de la centrale ?

Avec le passage à la biomasse, l'émission de dioxyde de carbone a été réduite de moitié. Cependant, seul l'avenir et l'amélioration des techniques permettront de faire baisser les taux rejetés dans l'atmosphère.

Question 4 : est ce que cette filière est créatrice d'emploi ?

Mr Trottignon explique que 1000 T de bois sorties de la forêt sont l'équivalent d' un emploi.

Question 5 : pourquoi l'approvisionnement de la centrale ne s'effectue pas au moyen du tain ?

Les rails ne sont pas adaptés pour les wagons permettant ce type de transport.

Question 6 : les déchets agricoles (souches) peuvent –ils être utilisés pour la centrale ?

Oui car ils sont broyés et sont considérés comme des déchets verts agricoles. Il en est de même pour les haies, les vergers, etc...

Question 7 : le démantèlement des centrales est il une réalité ?

Oui. Pour exemple ORANO est astreint à provisionner pour les démantèlements futurs. Tout cela est extrêmement contrôlé par l'Etat.

Question 8 : les centrales sont elles sûres ?

C'est l'ASN qui délivre les autorisations nécessaires suivant un cahier des charges très strict. Cette autorisation est revue régulièrement par l'ASN qui procède également à des contrôles inopinés sur la sécurité.

Question 9 : où en est-on des batteries électriques ?

EDF travaille actuellement sur l'amélioration des batteries de véhicules électriques afin d'améliorer leur recyclage.

Question 10 : quelle coopération avec l'Allemagne en terme d'énergie ?

L'Allemagne ferme ses centrales nucléaires. Les trajectoires de politiques énergétiques françaises et allemandes sont totalement différentes et leurs avis divergent.

Une meilleure coordination serait peut-être nécessaire mais il ne faut pas oublier que la politique énergétique est une prérogative de l'Etat.

Les échanges ont porté sur des thématiques globales surtout pour la partie nucléaire. Ils ont été sereins sans faire de dissensus.

4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'évènement

Pensez-vous que des arguments échangés ont permis de faire évoluer les participants ? les explications fournies par les intervenants été très précises. Notamment pour la centrale biomasse, elles ont permis de rassurer et de mettre en avant une reconversion réussie.